

Invitation à formuler des commentaires sur un projet de catégorie B

Évaluation environnementale de portée générale concernant les activités du ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la Loi sur les mines

Projet 144 de Lakeshore Gold

Le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) vous invite à formuler vos commentaires sur la proposition de l'auteur de la demande visant le prélèvement d'un échantillon en vrac d'au plus 50 000 tonnes de minerai de la propriété 144. Le projet proposé sera réalisé à 20 kilomètres à l'ouest de Timmins dans les cantons de Thornloe et Bristol (Figure 1).

L'échantillon en vrac sera prélevé grâce à une galerie d'exploration située à une profondeur de 765 mètres dans le complexe Timmins West et s'orientant vers l'ouest sur une distance d'environ 1 060 mètres (Figure 2).

Ce projet proposé de catégorie B sera réalisé conformément aux lignes directrices du document *Class Environmental Assessment for MNDM's Activities under the Mining Act* (Class EA). Veuillez prendre note que cette publication hautement spécialisée est disponible en anglais seulement en vertu du règlement 441/97 qui en exempte l'application de la *Loi sur les services en français*.

Les incidences éventuelles sur l'environnement attribuables à l'échantillonnage en vrac proposé sont minimales car tous les travaux seront exécutés sous terre sans que l'on ait à construire des infrastructures de surface additionnelles sur le chantier de travail proposé.

Aucune préoccupation d'ordre biologique ou culturel n'a été signalée dans les études qui ont été réalisées par des tiers et la documentation qui a été préparée par des tiers, par exemple l'étude de première étape des ressources archéologiques et culturelles réalisée en 2006. Aucun cas d'espèce en péril (EEP) n'a été documenté dans une étude de base de la biologie terrestre et une étude de base de la biologie aquatique qui ont été réalisées en 2007.

La documentation relative à ce projet proposé est affichée à <http://www.mndm.gov.on.ca/fr/mines-et-des-mineraux/loi-sur-les-mines/class-ea/projet-144-de-lakeshore-gold-autorisation-danalyser>.

Veuillez nous faire part de vos commentaires et de vos préoccupations relativement à ce projet proposé d'ici **le 29 juillet 2015**. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour soumettre vos commentaires sur le projet proposé, veuillez communiquer avec :

Jason Postma
Conseiller en exploration minière et en exploitation des minéraux
Ministère du Développement du Nord et des Mines
5520, route 101 Est, sac postal 3020
South Porcupine ON P0N 1H0
Téléphone : 705 235-1640
Télécopieur : 705 235-1660
Courriel : jason.a.postma@ontario.ca

Veuillez prendre note que les renseignements personnels figurant dans un mémoire (p. ex. nom, adresse, numéro de téléphone) ainsi que vos commentaires et vos opinions sont recueillis par le MDNM en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* dans le but de réaliser des consultations auprès du public

et de prendre des décisions concernant le projet. Les renseignements personnels peuvent également être transmis à la Direction des autorisations environnementales du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. La collecte, l'utilisation et la divulgation de ces renseignements sont régies par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Si vous avez des questions concernant la collecte de ces renseignements, veuillez les acheminer à la personne-ressource nommée ci-dessus ou communiquer directement avec cette personne-ressource.

Figure 1 : Carte régionale

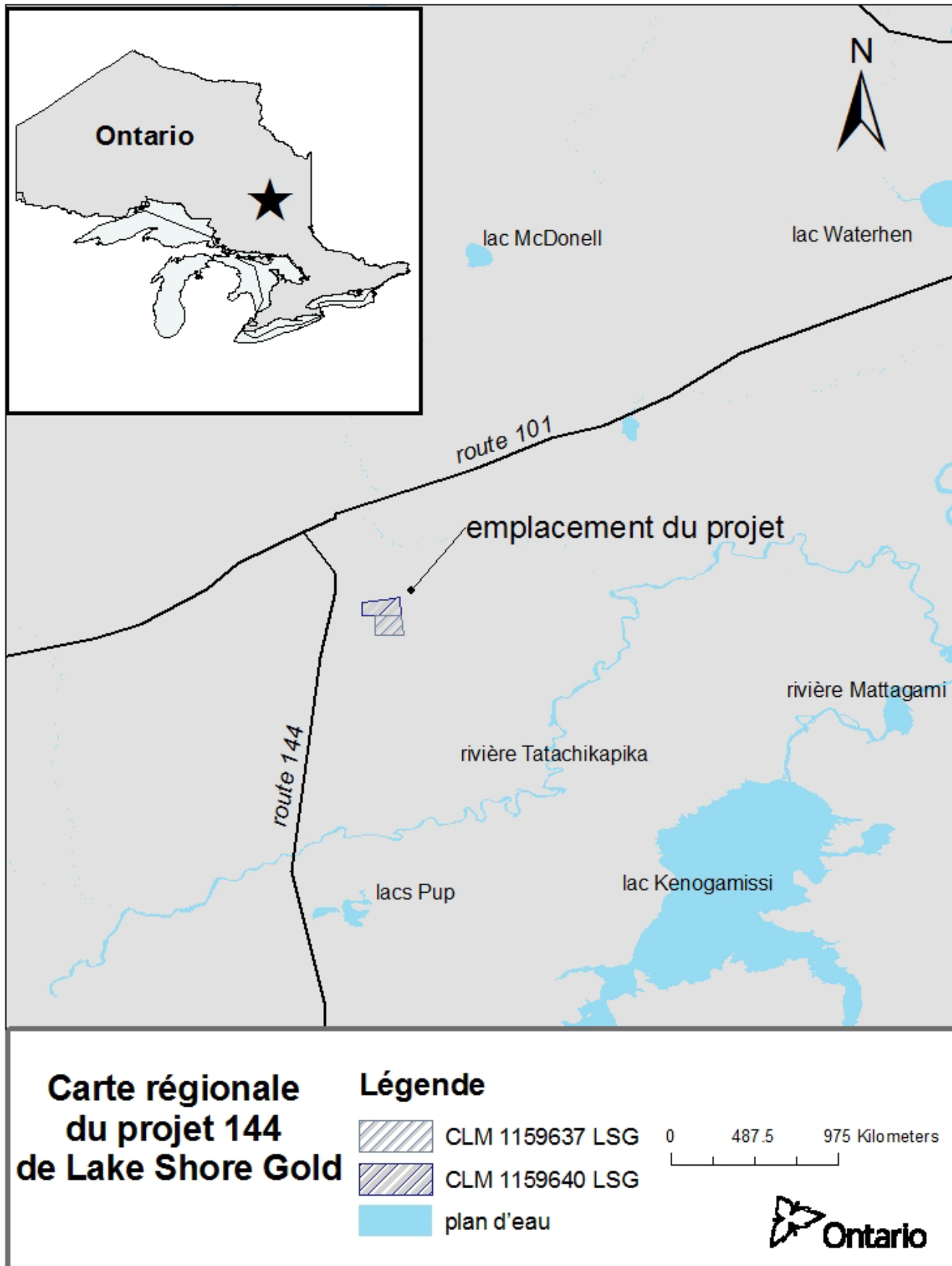


Figure 2 : Zone visée par le projet

